



DOSSIER de PRESSE

L'insertion par l'activité économique

Le 12 septembre 2018 à Alzen

Service départemental de la communication interministérielle
pref-communication@ariede.gouv.fr 05.61.02.11.41 / 06.72.37.66.86

Suivez – nous sur www.ariede.gouv.fr Twitter et Facebook



L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, de bénéficier de contrats de travail destinés à faciliter leur insertion.

Ce dispositif est un parcours de transition qui associe une mise en situation de travail rémunéré et un accompagnement socio-professionnel spécifique.

En Ariège, 15 structures présentant un potentiel de 300 postes d'insertion, sont conventionnées par l'État, forment un réseau assurant un maillage complet du département et proposent des activités de production ou des services répondant à des besoins locaux.

L'insertion par l'activité économique en Ariège

Trois catégories d'employeurs relevant de l'économie sociale et solidaire interviennent dans ce champ et bénéficient d'un financement de l'État.

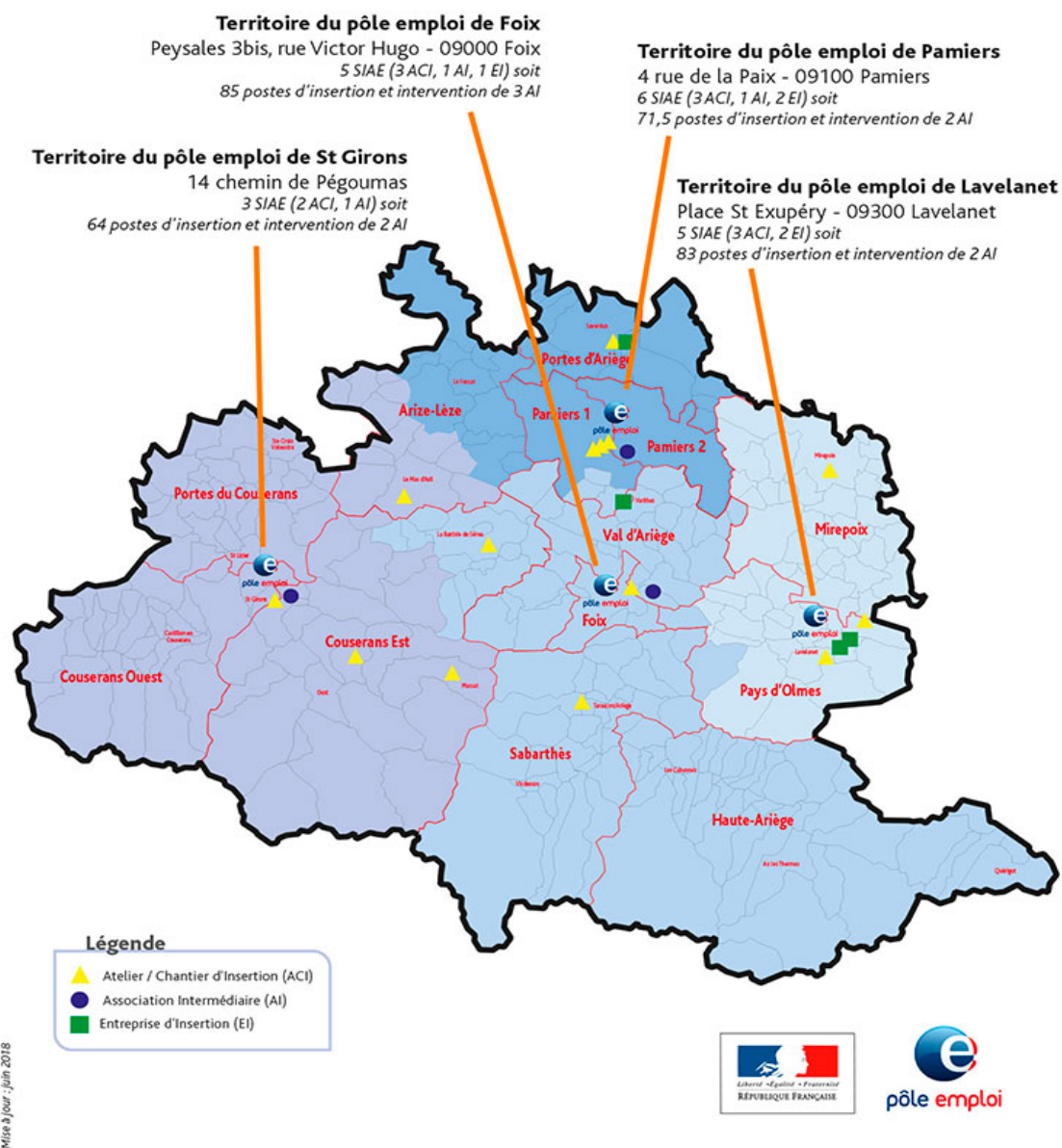
- **Atelier-chantier d'insertion** permet d'intégrer un cadre de travail sécurisant grâce à des actions concrètes de mise en situation de travail dans le champ de l'économie sociale et solidaire, tout en bénéficiant d'un suivi social et professionnel personnalisé .
- **Association intermédiaire** offre des mises à disposition de courte durée chez des particuliers ou au sein de collectivités locales, d'associations ou d'entreprises. En fonction du lieu de mise à disposition, une plus grande autonomie peut être nécessaire (contrat d'usage ou CDDI).
- **Entreprise d'insertion** constitue une étape préparant des personnes en difficulté à des emplois de droit commun, elle produit des biens et des services. Comme toute entreprise classique, l'activité d'une entreprise d'insertion s'exerce et répond aux conditions du marché (CDDI).

15 structures conventionnées par l'État en Ariège

- **7** chantiers d'insertion: 190 postes d'insertion sur la base de 26 h / semaine.
- **5** entreprises d'insertion: 82,5 postes d'insertion sur la base de 35 h/ semaine.
- **3** associations intermédiaires pour la mise à disposition d'environ 26 ETP.

Les 15 structures IAE de l'Ariège : un potentiel de 300 postes d'insertion

7 ACI avec 190 postes d'insertion (base 26h par semaine), 3 AI (mise à disposition d'environ 26 ETP)
et 5 EI avec 82,5 postes d'insertion (base 35h par semaine).



Qui peut bénéficier du dispositif ?

Toute personne qui est à la fois, sans emploi, à la recherche d'un emploi, inscrite ou non à Pôle emploi, pour laquelle l'accès à l'emploi immédiat paraît très difficile dans les conditions ordinaires du marché du travail, pour qui un accompagnement renforcé est nécessaire et dont l'embauche par une structure de l'insertion par l'activité économique constitue une transition utile pour son accès à l'emploi ultérieur.

Les aides au poste sont conditionnées à l'agrément préalable des personnes par Pôle-emploi, après validation du conseil départemental, pour les allocataires du RSA.

Le soutien de l'État

L'État apporte un soutien financier important en mobilisant une enveloppe de plus de 3,3 millions d'euros qui fait du département de l'Ariège le 8^{ème} département le mieux doté de la région Occitanie.

En 2017, les structures d'insertion par l'activité économique employaient en Ariège, environ 120 salariés permanents, et 365 salariés sur des postes d'insertion. Les 3 associations intermédiaires ont assuré, à elles seules, 35 400 heures de travail au bénéfice des salariés en insertion.

Toujours en 2017, les structures d'insertion par l'activité économique ariégeoises ont enregistré un bon taux de retour à l'emploi, avec 65% % de sorties positives (57 % au national) toutes structures confondues.

Taux de sorties dynamiques par type de structures

2017	Niveau national	Ariège
Entreprise d'insertion	53,19%	72%
Atelier et chantier d'insertion	45,98%	71%
Association intermédiaire	68,15%	52%
Total	57% (y compris ETTI)	65%

C'est donc plus d'un salarié sur deux qui trouve une issue favorable après un parcours d'insertion par l'activité économique

En juillet 2018, une nouvelle entreprise d'insertion, Digitanie, spécialisée dans le numérique, a vu le jour offrant deux postes d'insertion dans un domaine d'activité jusqu'ici non proposé dans le département.

La dynamique forte des structures, le soutien conséquent et l'accompagnement régulier de l'État, renforcés par un partenariat constant avec le conseil départemental de l'Ariège, font de ce dispositif un outil efficace pour le retour à l'emploi de personnes en situation de réinsertion.



ATELIER CHANTIER D'INSERTION

Nombre de postes conventionnés	42 postes en CDDI (26h/sem) : 20 à Alzen, 8 à Pamiers, 4 à Massat et 10 à Lavelanet
Historique	<p>L'ACI CASTA a été créée en mai 2006 sur le site de l'Ecomusée d'Alzen.</p> <p>L'objet de l'association est la création, la gestion, le développement d'une structure d'insertion sur des activités rurales, diversifiées expérimentant la multifonctionnalité de l'agriculture. Au début de l'activité 9 postes étaient conventionnés à Alzen. Depuis mai 2013: extension à Pamiers. 201: extension à Massat. 2017: reprise des 10 postes du CIAS du Pays d'Olmes</p>
Salariés permanents	8,83 ETP au total
Territoire d'intervention	<p>Commune d'Alzen, Communauté de Communes du Séronais, bassin appaméen, Communauté de communes du canton de Massat, Com.de communes du Pays d'Olmes.</p>
Profils de postes, secteurs d'activité, conditions d'exercice et lieux des emplois proposés	<p>Activités agricoles, aménagement d'espaces agropastoraux, restauration et animations.</p> <p><u>Alzen</u> Les 20 postes sont répartis sur les différents secteurs de l'activité. A la ferme, sur l'animation nature et environnement, sur la restauration table paysanne, sur l'entretien des espaces naturels (aménagement d'espaces agropastoraux, travaux pierres sèches, chantiers clôtures). Le principal de l'activité se réalise sur le site, excepté le service traiteur et les chantiers extérieurs réalisés pour les collectivités locales, des associations ou des AFP.</p> <p>Les horaires des salariés sont de 26 heures par semaine répartis sur 3 jours.</p> <p>CASTA Alzen fonctionne 7 jours / 7, il est nécessaire d'établir un planning qui change tous les 15 jours.</p> <p><u>Pamiers</u> 8 postes sur le débroussaillage des lignes ERDF, l'entretien des chemins et des rivières. L'activité sur le secteur de Pamiers fonctionne sur 5 jours du lundi au vendredi.</p> <p><u>Massat</u> 4 postes d'employés polyvalents de restauration collective.</p> <p><u>Lavelanet</u> espaces verts et réhabilitation du patrimoine.</p>
Bilan d'activité 2017	<p>65 salariés présents au cours de l'année 2017 30 personnes recrutées – 21 contrats renouvelés - 36 personnes sorties en 2017 Durée moyenne des parcours des personnes sorties en 2017 : 13 mois Nombre prévisionnel de personnes à recruter en 2018: 35 Principaux clients: Les collectivités locales, les associations, les syndicats mixtes, la fédération pastorale.</p>